



# LE PARADIS SAINTOIS

## Espace Naturiste

*nos valeurs,  
à connaître et partager  
avant de réserver dans notre établissement.*

**Le PARADIS SAINTOIS propose des infrastructures (piscine, hébergements, ...) à destination d'une clientèle exclusivement naturiste à compter du 15 octobre 2024.**

Notre Résidence s'inscrit délibérément dans le cadre d'un naturisme sain, respectueux, tolérant, naturel, familial. Elle adhère pleinement aux valeurs portées :

- par la Fédération Française du Naturisme, à laquelle adhère le Paradis Saintois, et à la [définition](#) que celle-ci propose au naturisme,
- par la Fédération des Espaces Naturistes, à laquelle adhère également le Paradis Saintois, et à la [charte](#) que celle-ci propose à ses membres.



Réserver un séjour au PARADIS SAINTOIS – Espace Naturiste suppose d'être en accord avec ces principes, ce qui suppose à la fois :



de pratiquer le naturisme :

outre le respect et la convivialité, la nudité intégrale est l'usage à l'intérieur de l'établissement, avec les limites & tolérances usuelles tenant aux conditions climatiques ou physiologiques, en particulier à l'égard des adolescents.



de pratiquer un naturisme respectueux :

nous nous réservons le droit de refuser ou d'exclure toute personne dont le comportement serait en désaccord manifeste avec l'éthique naturiste, de même que toute connotation sexuelle par le comportement ou l'apparence.



Et bien sûr, comme dans tous les lieux naturistes, l'utilisation des téléphones, tablettes, appareils photo et vidéo est interdite dans les espaces communs, en particulier à la piscine.

*Votre nudité, en toute liberté, sérénité, et dans le respect de tous !*



*Je partage les principes et valeurs naturistes décrits ci-dessus,  
c'est pour cela que je choisis de séjourner au Paradis Saintois - Espace Naturiste.*



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## LE PARADIS SAINTOIS - Espace Naturiste

### PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site Internet du PARADIS SAINTOIS – Espace Naturiste ou tout autre support de communication.

Le contenu du site internet a vocation à informer les clients. Certaines prestations proposées peuvent n'être accessibles qu'à certaines dates de la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif, sont valables uniquement sur la saison en cours, et sont susceptibles de modifications.

La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC, toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, Le PARADIS SAINTOIS (Espace Naturiste) se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'erratum.

### 1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et dans la capacité juridique de contracter, ne pas être sous tutelle ou curatelle ; le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour ;
- La réservation est effective uniquement avec l'accord du Paradis Saintois, après réception de l'acompte et :
  - soit après réception du contrat de réservation dûment complété et signé,
  - soit après acceptation des Conditions Générales de Vente, lors de la réservation en ligne,
- La réservation d'un logement est faite à titre strictement personnel, vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable et explicite du Paradis Saintois ;
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux ;
- Vous réservez pour un nombre déterminé de personnes défini au moment de la réservation : le Paradis Saintois pourra refuser l'accès de l'établissement aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

## **2. TARIFS ET TAXE DE SEJOUR**

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2024 2025, ils s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, au nombre de personnes désignées, aux dates de séjour choisies et donc à la durée du séjour ;
- La taxe de séjour est calculée au moment de la réservation en fonction de la durée du séjour et du nombre de personnes de + de 18 ans.

## **3. CONDITIONS DE PAIEMENT**

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date de début du séjour :

- un acompte de 30 % du montant des prestations réservées doit être réglé afin de confirmer cette réservation ;
- le solde de 70% doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, la réservation devient alors définitive.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation afin de confirmer cette réservation et la rendre immédiatement définitive.

## **4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION**

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le PARADIS SAINTOIS – ESPACE NATURISTE informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

## **5. RÈGLEMENT DU SEJOUR**

Le Paradis Saintois – Espace Naturiste préconise la réservation en ligne avec règlement de l'acompte par carte bancaire :

- pour les séjours réservés + de 30 jours avant la date de début de séjour : le système de réservation vous proposera de payer immédiatement l'acompte de 30% en ligne par CB et de valider le paiement du solde de 70% qui sera alors effectué automatiquement 30 jours avant la date de début de séjour, après avoir envoyé un e-mail de rappel,
- pour les séjours réservés – de 30 jours avant la date de début du séjour : le système de réservation vous proposera de payer immédiatement l'acompte de 100% en ligne par CB.

Néanmoins les moyens de paiement suivants sont acceptés : chèque bancaire français, chèques vacances ANCV, espèces, virement bancaire national ou international sous réserve :

- soit que le règlement parvienne effectivement au Paradis Saintois dans les délais prévus au paragraphe 3/ ci-dessus,
- soit qu'une pré-autorisation de débit par carte bancaire soit proposée et acceptée pour un montant et dans les délais prévus au paragraphe 3/ ci-dessus.

## **6. MODIFICATION, INTERRUPTION ET ANNULATION DE RÉSERVATION**

Modification de votre réservation : les demandes de modification de séjour sont possibles sous réserve :

- de demande préalable effectuée par mail (ou par téléphone, confirmée par mail),
- de disponibilité et d'accord préalable et explicite du Paradis Saintois,
- de frais éventuels, en particulier en cas de demande de prestations supplémentaires (hébergement différent, dates différentes, notamment).

Annulation de réservation : toute annulation de séjour entraînera des frais d'annulation s'élevant à :

- 30% du montant du séjour si la demande d'annulation du séjour nous parvient + de 30 jours avant la date de début de séjour,
  - A noter que l'absence de règlement du solde du séjour dans les conditions précisées au paragraphe 3/ est considérée comme une annulation de réservation, à défaut de pré-autorisation CB comme indiqué au paragraphe 5/ ;
- 100% du montant du séjour si la demande d'annulation du séjour nous parvient – de 30 jours avant la date de début de séjour,
  - A noter que sur la période allant de J-30 (30 jours avant la date de début de séjour) à la date de fin de séjour, aucun remboursement ne sera possible en cas de diminution de la durée de votre séjour, d'arrivée tardive, ou de départ anticipé, que cette demande soit exprimée avant la date de début de séjour ou bien au cours du séjour.

Pour envisager d'obtenir un éventuel dédommagement nous vous invitons à vérifier les clauses contractuelles de la carte de crédit que vous utiliserez pour régler votre séjour et/ou souscrire une assurance annulation - interruption de séjour **avant de procéder à votre réservation.**

## **7. VOTRE SÉJOUR**

La réservation d'un séjour au Paradis Saintois suppose, au préalable, de connaître et de partager les valeurs naturistes exprimées dans la première page du présent document.

Chaque contractant est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui, ainsi que du respect de la nudité et de l'éthique naturiste, pour lui-même et ceux qui dépendent de lui (famille, invités). *NB : les invités sont acceptés au Paradis Saintois aux conditions que vous nous en fassiez la demande préalablement, que nous acceptions cette demande, que vos invités ne résident pas sur l'établissement et qu'ils respectent l'ensemble des règles s'appliquant aux résidents.*

Le jour de votre arrivée, vous pourrez accéder à votre location entre 16 h et 19 h. Si vous envisagez d'arriver plus tôt, et que vous nous en prévenez à l'avance, nous ne nous engageons pas à vous remettre la clé de votre logement avant 16 heures mais nous en tiendrons compte dans la mesure du possible ; en revanche vous pourrez au moins profiter des espaces communs et de la piscine de notre résidence.

Le jour de votre départ, vous devrez libérer votre location et nous restituer la clé entre 7 h et 10 h. De la même façon, si vous souhaitez partir après 10 heures, vous pourrez libérer votre location et continuer de profiter des espaces communs et de la piscine de notre résidence !

## **8. ANIMAUX**

Les animaux ne sont pas acceptés au Paradis Saintois - Espace Naturiste.

## **9. LITIGE - MÉDIATION**

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au PARADIS SAINTOIS.

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au PARADIS SAINTOIS ;
- Saisine du MEDIATEUR : CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice) - 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS – 01 89 47 00 14 / 06 09 20 48 86 – cm2c@cm2c.net représenté par son président Monsieur Alain Yung-Hing.

## **10. RESPONSABILITÉ DU PARADIS SAINTOIS**

Le client reconnaît expressément que le PARADIS SAINTOIS ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site Internet du PARADIS SAINTOIS sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

## **11 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Nous pouvons être amenés à collecter et traiter certaines données personnelles. Vous pourrez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles sur notre site Internet, sur nos points de relation client : agences ou points de vente ou en sollicitant sa communication par mail à l'adresse email du DPO ci-dessous.

Pour toute question relative à la gestion de vos données par nos soins ou pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter :

- par email à l'adresse suivante : [contact@paradissaintois.com](mailto:contact@paradissaintois.com) ;
- par courrier à l'adresse suivante : Le Paradis Saintois – 211, route des Prés Cassin – 97137 Terre-de-Haut (Guadeloupe).